



**HAL**  
open science

# Les nécropoles du Premier âge du Fer dans les Landes de Gascogne : organisation, pratiques funéraires.

## L'apport des fouilles récentes

Bernard Gellibert, Jean-Claude Merlet, Sandrine Lenorzer

### ► To cite this version:

Bernard Gellibert, Jean-Claude Merlet, Sandrine Lenorzer. Les nécropoles du Premier âge du Fer dans les Landes de Gascogne : organisation, pratiques funéraires. L'apport des fouilles récentes. Anne Colin; Florence Verdin. L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bordeaux, 2-5 juin 2011), Supplément Aquitania (30), Fédération Aquitania, pp.83-102, 2013, 978-2-910763-34-3. hal-03972942

**HAL Id: hal-03972942**

**<https://hal.science/hal-03972942>**

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Les nécropoles du Premier âge du Fer dans les Landes de Gascogne : organisation, pratiques funéraires. L'apport des fouilles récentes

---

*Bernard Gellibert, Jean-Claude Merlet, Sandrine Lenorzer*

## PRÉSENTATION ET PROBLÉMATIQUES

### Un territoire en cours d'exploration

Les Landes de Gascogne sont un vaste triangle de sable couvert par la plus grande forêt d'Europe, qui s'étend du Médoc à l'Adour et de l'Océan aux terrasses de la Garonne. Cette forêt recouvre 27 % de la superficie de l'Aquitaine.

Au sud de l'Adour, la Chalosse et le Béarn, qui correspondent aux premiers contreforts du piémont pyrénéen, comportent de nombreuses nécropoles tumulaires connues depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s. (Tursan, Pont-Long, Plateau de Ger et Lannemezan). Au nord, la plaine de sable, région à l'identité bien marquée par ses traits physiques, est longtemps restée à l'écart des recherches du fait de la pesanteur des idées reçues. Elle était en effet réputée, y compris auprès de la communauté scientifique, comme n'ayant été peuplée que tardivement à la période médiévale. Des conditions écologiques inhospitalières : sol sableux et marécageux, végétation de landes, auraient de tout temps constitué un milieu répulsif.

Ainsi, le paradigme du "désert landais" qui a prévalu jusqu'aux années 1990 et l'omniprésence de la forêt ont empêché toute velléité d'exploration. Cependant, pour lever ce blocage touchant un territoire équivalent à la superficie de deux départements français, un programme d'archéologie forestière a été initié en 1991. Des méthodes spécifiques d'investigation adaptées à ce milieu particulier ont été mises en œuvre. Les premiers résultats obtenus étant fort encourageants, les recherches ont été élargies à l'ensemble du massif forestier depuis le début des années 2000<sup>1</sup>. Au prix d'un travail méthodique de prospections, près de 400 sites archéologiques ont été découverts, toutes périodes confondues.

Pour l'âge du Fer, 21 nouveaux sites funéraires ont été mis au jour (sud-Gironde et Landes), dont 16 dans la région de Mont-de-Marsan (fig. 1). Un diagnostic a été établi pour la plupart d'entre eux, portant sur une superficie plus ou moins étendue, afin d'évaluer leur importance et leur degré de conservation ainsi que leur potentiel scientifique. Plusieurs ont été fouillés dans le cadre d'opérations programmées, les autres ont fait l'objet de sondages d'évaluation limités à quelques dizaines de mètres carrés. La nécropole de Mouliot à Laglorieuse (Landes) a été fouillée quasi-exhaustivement. Parallèlement, deux opérations préventives menées

---

1- Merlet 2007b.

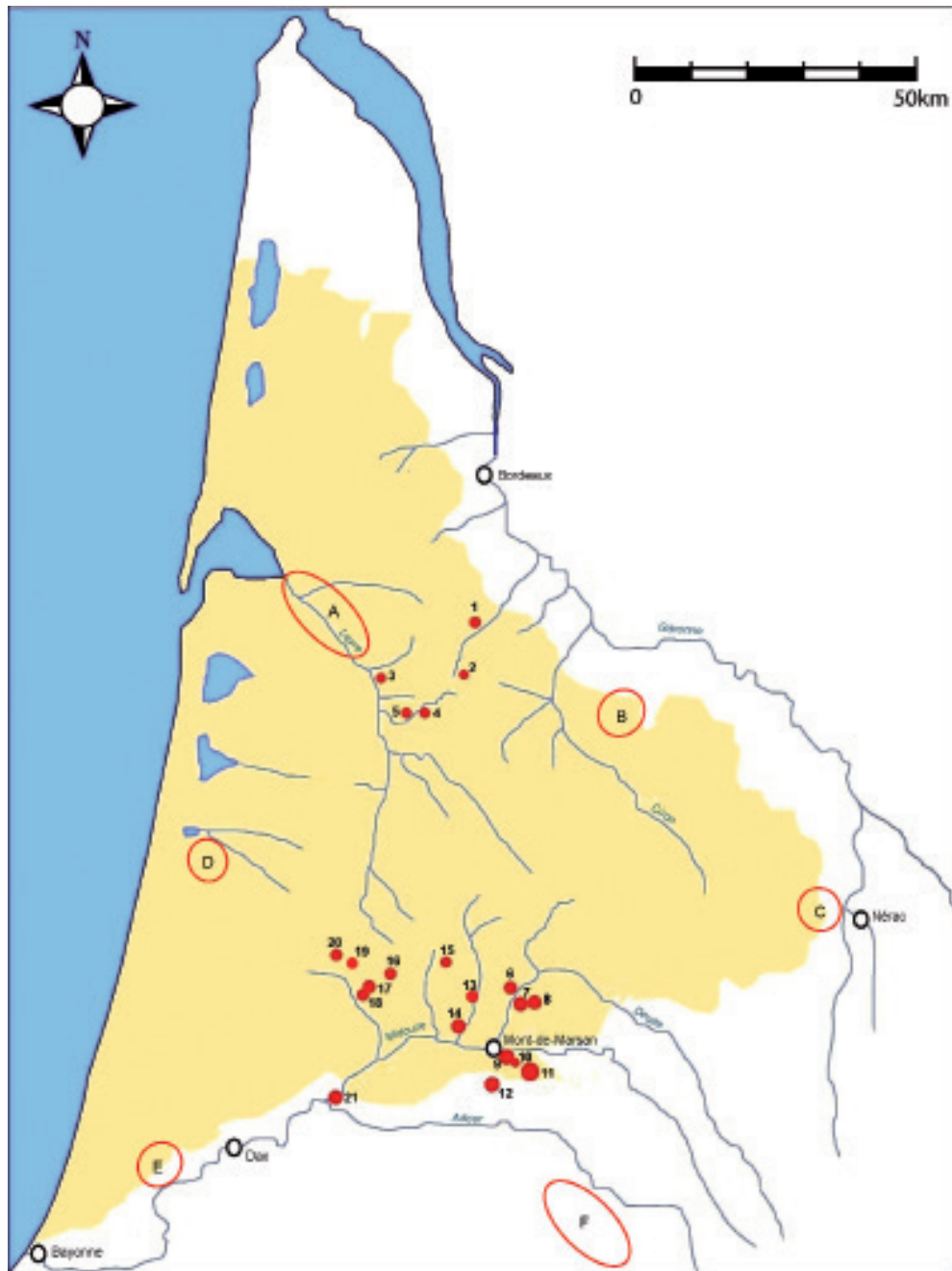


Fig. 1. Carte de répartition des sites funéraires de la fin du Bronze final et du Premier âge du Fer découverts au cours de 15 dernières années dans les Landes de Gascogne.

La couleur jaune indique l'extension du sable des Landes.

1. Pantagnan, Cabanac-et-Villagrains (33) ; 2. Ruisseau de la Grave de Samion, Hostens (33) ; 3. Joué, Belin-Beliet (33) ; 4. Pignotte, Moustey (40) ; 5. Laousse, Mano (40) ; 6. Lumalé, Maillères (40) ; 7. Théné, Pouydesseaux (40) ; 8. Loustalet, Pouydesseaux (40) ; 9. Petit Arguence, Mazerolles (40) ; 10. Moulin de Haut, Mazerolles (40) ; 11. Mouliot, Laglorieuse (40) ; 12. Sibot, Benquet (40) ; 13. Lamolle, Cère (40) ; 14. Birbe, Uchacq-et-Parentis (40) ; 15. Parc de Falot, Garein (40) ; 16. Lioué, Beylongue (40) ; 17. Illéou, Arengosse (40) ; 18. Les Cigales, Morcenx (40) ; 19. Le Bigné unité 5-Cosse, Beylongue (40) ; 20. Suisse-ouest, Ygos (40) ; 21. Calonge-Luco, Tartas (40).

Grands groupes tumulaires connus : A. Basse vallée de la Leyre ; B. Bazadais ; C. Néracais ; D. Pays de Born ; E. Pays de Marenne ; F. Tursan.

lors de la construction de l'autoroute A-65 Langon-Pau sont venues apporter des données complémentaires. Tous ces travaux mettent en évidence l'existence de cimetières communautaires à incinération de sépultures en fosses non surmontées de tumulus. La chronologie couvre le Premier âge du Fer, avec une majorité de sites attribuables aux débuts de cette période.

Sur un plan géographique, la carte de répartition des sites reflète avant tout l'intensité des prospections, de ce fait elle traduit davantage l'état actuel de la documentation que la réalité du peuplement. Il ne faut donc pas espérer tirer de grands enseignements de cette répartition. On remarque néanmoins une forte densité dans le bassin de la Midouze, où six nécropoles des débuts du Premier âge du Fer ont été fouillées ces dernières années :

Mouliot (Laglorieuse, Landes), 140 sépultures, 4100 m<sup>2</sup> fouillés [1995-2002]

Petit Arguence (Mazerolles, Landes), 20 sépultures, 420 m<sup>2</sup> fouillés [2005 et 2007]

Théné (Pouydesseaux, Landes), 24 sépultures, 460 m<sup>2</sup> fouillés [2011]

Le Bigné unité 5-Cosse (Beylongue, Landes), 5 sépultures, 30 m<sup>2</sup> fouillés par sondages [2002 et 2008]

Suisse-Ouest (Ygos-et-Saint-Saturnin, Landes), 3 sépultures, 25 m<sup>2</sup> fouillés par sondages [2003]

Loustalet (Pouydesseaux, Landes), 13 sépultures, 12 150 m<sup>2</sup> fouillés, C. Maitay-Inrap [2009]

Il convient d'ajouter à ces ensembles une nécropole attribuée au Bronze Final :

Lamolle (Cère, Landes), 20 sépultures, 280 m<sup>2</sup> fouillés [2009]

En outre, des groupes de tombes ou des tombes uniques, mises au jour par les labours forestiers, ont fait l'objet de relevés et d'étude de mobilier sans qu'une fouille soit engagée. En l'absence de fouille étendue, la possibilité d'extensions spatiales non repérées ou de destructions massives anciennes peut être envisagée. Toutefois, l'hypothèse de petits cimetières familiaux ne doit pas être écartée :

Lumalé (Maillères, Landes), 5 sépultures ;

Birbe (Uchacq-et-Parentis, Landes), 3 sépultures ;

Parc de Falot (Garein, Landes), 1 sépulture ;

Moulin de Haut (Mazerolles, Landes), 1 sépulture ;

Illéou (Arengosse, Landes), 1 sépulture ;

Chinanon (Canenx-et-Réaut, Landes), 1 sépulture ;

Calonge-Luco (Tartas, Landes), 2 sépultures ;

Cité des Cigales (Morcenx, Landes), 1 sépulture ;

Lioué (Beylongue, Landes), 7 sépultures.

À ces sites du bassin de la Midouze, s'ajoutent ceux repérés dans la région de Belin-Beliet (Gironde) où ils prolongent vers le sud le groupe de nécropoles de la basse vallée de la Leyre, près du Bassin d'Arcachon, portant à 36 le nombre des sites funéraires désormais répertoriés dans ce secteur<sup>2</sup>. Les recherches entreprises dans la région d'Hostens (Gironde) fournissent également de nouveaux jalons dans une zone intermédiaire entre le bassin de la Leyre et celui de la Garonne :

Ruisseau de la Grave de Samion (Hostens, Gironde), 1 sépulture ;

Pantagnan (Cabanac-et-Villagrains, Gironde), 3 sépultures.

2- Bilbao 2011a, 149-150.

Parallèlement, des groupes connus antérieurement s'étoffent progressivement, comme celui du Bazadais (Saint-Hippolyte à Bazas, fouille Inrap, autoroute A65), ou près du littoral celui du Pays de Born (région de Mimizan).

Des éléments probants recueillis en diverses localités constituent autant d'indices supplémentaires, à contrôler, portant à une trentaine le nombre des sites avérés et présumés nouvellement découverts.

Enfin, des trouvailles demeurées jusqu'alors inédites ont été étudiées :

Pignotte-Biganon (Moustey, Landes), 10 sépultures au moins ;

Las Loubères (Saint-Paul-en-Born, Landes), 1 sépulture ;

Moulin de Papin (Saint-Sever, Landes), 3 sépultures.

Néanmoins, des secteurs entiers des Landes de Gascogne restent encore vierges, soit qu'ils n'aient pas été suffisamment prospectés, soit que les populations de la Protohistoire les aient délaissés pour des motifs liés à la nature des sols ou à leur éloignement des cours d'eau.

### Des nécropoles de sépultures en fosses

La multiplication des recherches programmées et préventives montre donc l'extension des sépultures à incinération en dépôt secondaire en fosse, sans tumulus, dans toutes les Landes de Gascogne. Invisibles dans le paysage, elles ne peuvent être révélées qu'à l'occasion de travaux forestiers. On imagine aisément que dans des régions vouées à l'agriculture de telles sépultures aient été détruites rapidement par les labours sans que leur présence ait été décelée. Cependant, des tumulus ont aussi été découverts, isolés ou groupés :

Sibot (Benquet, Landes) ;

Carret (Belin-Beliet, Gironde) ;

L'Oranger (Mont-de-Marsan, Landes) ;

Joué (Belin-Beliet, Gironde) ;

Laousse (Mano, Landes) ;

Paulin (Cère, Landes).

Le choix du lieu d'implantation n'est pas aléatoire. Il dépend souvent de considérations topographiques, le rebord d'un plateau dominant un cours d'eau apparaissant être la situation la plus propice : Mouliot, Petit Arguence, Lamolle, Lumalé, Pignotte, Loustalet, Birbe, etc. Mais il existe également des exemples d'implantation au sommet d'un coteau, comme Le Bigné-Cosse, ou dans une vallée, comme Moulin de Papin et Calonge-Luco, ou encore dans une zone plane sans point d'accroche (Parc de Falot).

L'implantation du cimetière pourrait être dictée aussi par la proximité avec l'habitat. Sur ce point, la rareté des habitats actuellement mis au jour empêche d'apporter des réponses. En effet, malgré l'attention portée par les chercheurs aux vestiges révélateurs d'une occupation domestique, trois habitats seulement ont été mis au jour et fouillés. Ils ne sont pas en relation avec un cimetière.

Concernant la chronologie, les tentatives de périodisation se heurtent à de nombreux écueils<sup>3</sup>. La quasi-absence de métal, l'ubiquité de certaines formes et décors céramiques présents de la fin du Bronze final jusqu'à la fin du Premier âge du Fer, et la difficulté de procéder à des comparaisons satisfaisantes au plan régional ne sont pas les moindres. Les pratiques funéraires qui perdureront jusqu'à la fin du Premier âge du Fer se dévelop-

3- Roussot-Larroque & Bruzat 2011, 180-181.

pent dans la région landaise dès le Bronze final, comme le montre la fouille récente de la nécropole de Lamolle<sup>4</sup>. Ces pratiques apparaissent standardisées : l'incinération, la sépulture en fosse composée d'un vase-ossuaire, d'un plat couvercle et souvent d'un vase accessoire, sont la règle. L'entourage de la tombe par un alignement arciforme ou une couronne de pierres est fréquent mais pas systématique. De telles pratiques ont cours du <sup>x</sup>e au <sup>vi</sup>e s. a.C., la seule évolution notable étant la présence de mobilier métallique (armes et objets de parure) qui prend place près de l'ossuaire dans la phase avancée du Premier âge du Fer.

L'enrichissement important des données de terrain ne doit pas masquer cependant les carences de l'information. Dans la plupart des nécropoles nouvellement étudiées, nous n'avons qu'une vision incomplète de l'espace funéraire et nous ne maîtrisons pas certains paramètres comme leur homogénéité, leurs limites, leur évolution.

Les travaux récents s'efforcent de prendre en compte les dernières avancées de l'archéologie funéraire, en tentant d'intégrer les protocoles d'études les plus actuels, notamment pour l'analyse des restes osseux, ainsi que les problématiques relatives au rituel funéraire, à l'organisation de l'espace ou à la dualité de pratiques funéraires "tumulus / tombes en fosses".

## LES STRUCTURES INTERNES

### État de la documentation

Les structures exhumées peuvent être classées en trois catégories : arcs de cercles en pierres, sépultures en fosses, fosses charbonneuses.

Seule la fouille exhaustive d'une nécropole autorise d'appréhender de manière vraiment satisfaisante son organisation et sa chronologie. La nécropole de Mouliot a bénéficié d'une telle opération<sup>5</sup>, qui permet d'aborder des questions comme l'organisation de l'espace funéraire et son évolution dans le temps. D'autres sujets, tels les groupements ou juxtapositions de tombes, sont à discuter en fonction de la répartition par âges, du mobilier des tombes, de leur architecture et des superstructures.

À Mouliot, la proximité physique de plusieurs tombes (moins de 2 m de distance) ou le fait qu'elles soient circonscrites dans un même arc de cercle, invite à s'interroger sur leur relation. Il faut mettre à part le cas unique de la sépulture "double" S 105 avec deux vases ossuaires disposés côte à côte, renfermant peut-être les restes de deux individus (mais l'absence de doublets et la très faible masse osseuse contenue dans un des ossuaires empêche toute conclusion définitive). La question d'un regroupement est posée surtout pour [S 123-S 124 et S 81-S 82], pour [S 35-S 40-S41], pour [S 42-S 43], et [S 52-S 64-S 65], ou encore [S 91-S 92-S 93-S 97-S 106]<sup>6</sup>. La typologie des vases n'est pas toujours d'une aide décisive pour établir la parenté des tombes ou la chronologie relative des enfouissements.

À Petit Arguence, les tombes S 1, S 7 et S 8 sont placées en alignement et très proches les unes des autres, à 0,30 m de distance, ce qui constitue une disposition remarquable. La sépulture S 1 est celle d'un adulte, S 7 celle d'un sujet d'âge indéterminé mais probablement un enfant plus âgé que 4 ans, et S 8 celle d'un sujet d'âge indéterminé mais plus âgé que 7 ans<sup>7</sup>. Ici, le mobilier céramique (fig. 2) n'apporte pas d'indication déterminante sur la contemporanéité ou la succession des dépôts. À Lamolle, S 8 et S 9, qui sont des tombes d'enfants<sup>8</sup>, dépourvues de vases en céramique, font partie d'un même ensemble circonscrit par une couronne de pierres et

4- Gellibert *et al.* 2010.

5- Gellibert & Merlet 2007.

6- Gellibert & Merlet 2007.

7- Lenorzer 2008.

8- Gellibert *et al.* 2010.

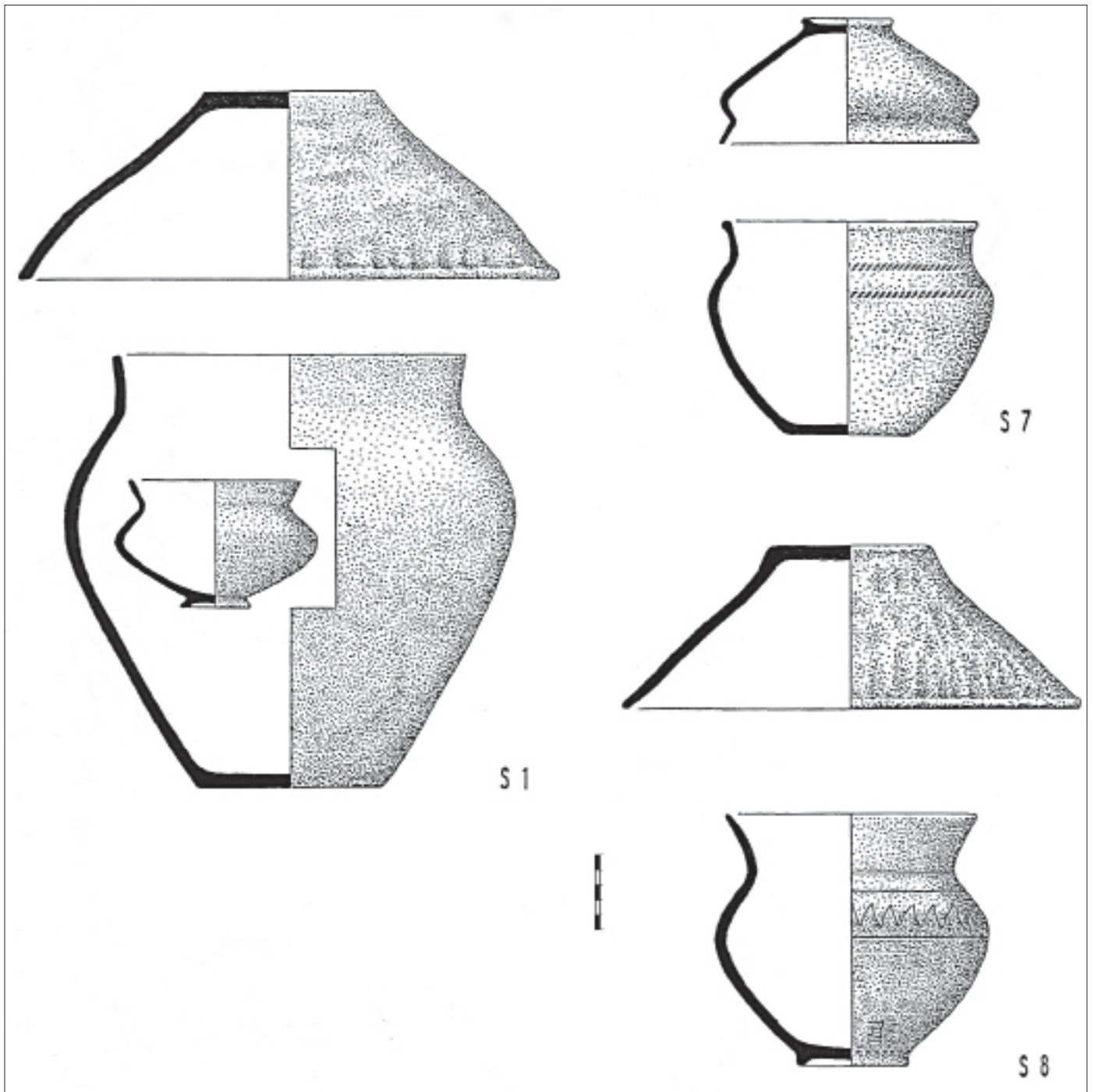


Fig. 2. Petit Arguence, Mazerolles (Landes). Mobilier céramique des sépultures alignées S 1, S 7 et S 8. Phase ancienne du Premier âge du Fer.

cloisonné par des blocs calcaires verticaux de grandes dimensions (fig. 3). Ces deux exemples illustrent que des regroupements familiaux sont envisageables dans les nécropoles landaises au Bronze final comme au Premier âge du Fer.

Inversement, à Suisse-Ouest, des similitudes frappantes rapprochent le mobilier céramique des sépultures S 1, S 2 et S 3, assurant leur contemporanéité, mais la distance qui les sépare –soit 20 à 30 m les unes des autres – ne permet pas de garantir qu'il s'agit d'un véritable regroupement familial ou social<sup>9</sup>. Dans les autres cas, l'emprise des fouilles est trop réduite pour interpréter l'ordonnancement de vestiges épandus sur plusieurs milliers de mètres carrés.

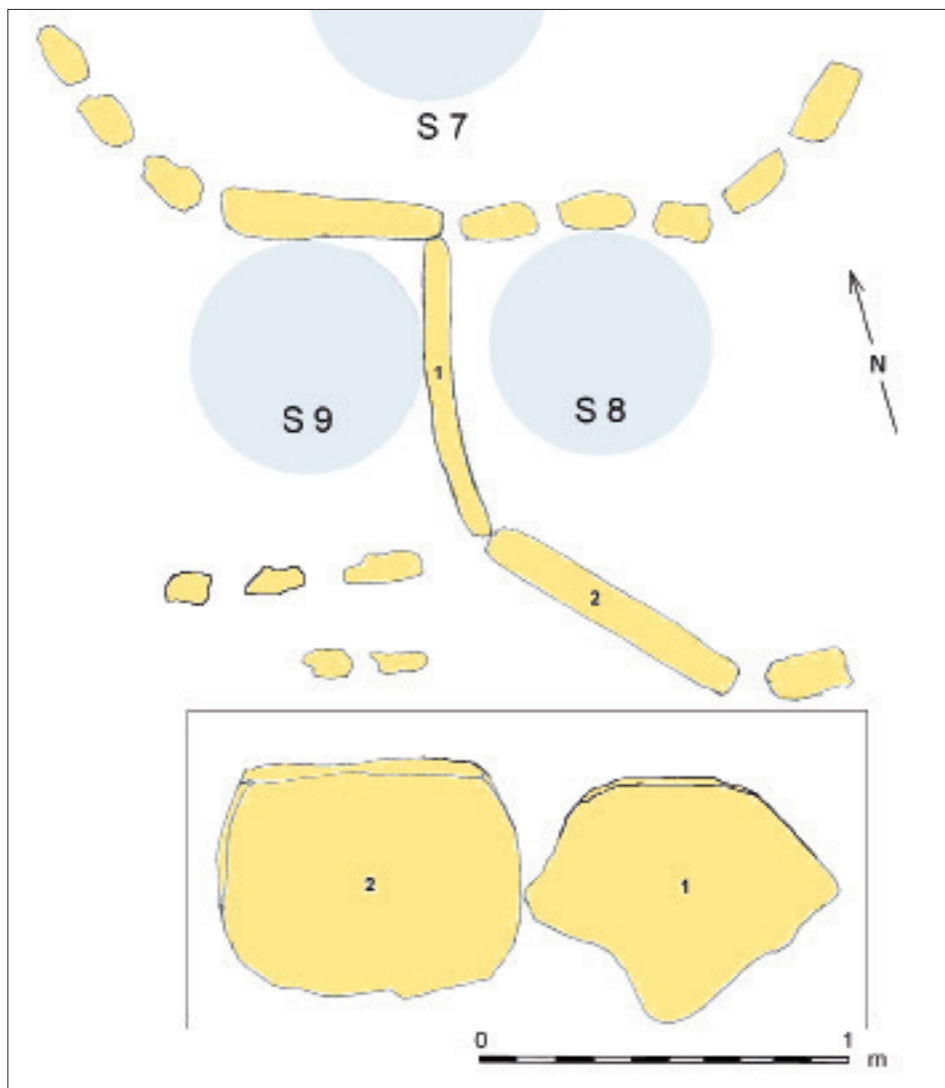


Fig. 3. Lamolle, Cère (Landes). Entourage de pierres des sépultures S 8 et S 9.

<sup>9</sup> Barrouquère *et al.* 2004, 159-160.



En ce qui concerne le bornage des nécropoles, sur aucune des nécropoles étudiées, il n'a été observé de fossé ni de trace de palissade. À Mouliot, c'est la rupture de pente du terrain qui marque les limites au nord et à l'est.

### Les fosses sépulcrales et les tombes

La fosse est creusée dans le sable, sans que ses contours soient discernables de l'encaissant, le sédiment ne se distinguant ni par sa couleur ni par sa texture (fig. 4). Ce constat est général. Aucune trace de coffrage ou de caisson en bois n'a été identifiée.

Le vase ossuaire est déposé dans la fosse, puis recouvert par un plat renversé. Dans quelques cas, un grand fragment de vase de stockage est utilisé en remplacement du plat (Suisse-Ouest, Mouliot, Chinanon), comme cela a déjà été noté à Fauillet-Lagravière en Lot-et-Garonne<sup>10</sup>.

Le dépôt est accompagné parfois par un vase accessoire, lequel est placé à l'intérieur ou à côté de l'urne, ou encore coiffé le plat couvercle. Le vase accessoire est toujours vide : s'il a contenu des offrandes alimentaires, elles n'ont pas laissé de traces. L'inventaire établi pour la présente contribution montre que sur 360 sépultures, 55 % ont un vase accessoire, et 6 % en ont deux ou plus.

L'utilisation de contenants en matière périssable comme ossuaires est envisagée dans certains cas, comme nous le verrons.

La fosse est comblée par le produit de son creusement. Sachant que le volume de terre excédentaire produit du fait de l'ameublissement du sol et de la place occupée par l'urne représente environ 1/3 des sédiments excavés, la tombe se trouvait surmontée d'un petit monticule qui devait se tasser progressivement. Aucun autre dispositif de condamnation supplémentaire de la tombe (dalle de pierre...) n'est observé.

La présence de charbons ou de cendres dans la fosse est peu fréquente (seulement 8 % des sépultures à Mouliot) et n'est pas attestée dans les autres nécropoles. Le plus souvent le dépôt charbonneux recouvre le plat couvercle. Il est intéressant de noter que ces tombes avec dépôt charbonneux sont les seules livrant quelques éléments métalliques en cuivre, des fragments de fibules pour l'essentiel. À l'examen de leur mobilier, cette

Fig. 4. Exemple de sépulture en fosse dans les nécropoles des Landes de Gascogne : la sépulture S 25 de Mouliot, Laglorieuse (Landes). On ne distingue pas les contours de la fosse.



10- Beyneix *et al.* 1995.

particularité ne semble pas propre à une phase initiale de la période. Le déversement des charbons permet aussi d'estimer le diamètre supérieur de la fosse : entre 0,45 m et 0,95 m, en moyenne 0,60 m.

Le dépôt de mobilier métallique est très rare dans les premières phases du Premier âge du Fer, où seuls de menus objets en bronze accompagnent parfois le défunt, alors qu'il devient courant vers la fin de cette période, comme à Loustalet<sup>11</sup>. La généralisation de ce constat en fait un élément datant relatif. Si la présence de métal indique bien une étape avancée du Premier âge du Fer (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.), son absence doit inciter à la prudence car toutes les tombes de la fin de la période n'en comportent pas. Plus originale est la présence d'un silex taillé ou de galets de petit module : à Mouliot, 14 occurrences contre le vase ossuaire, et deux à l'intérieur, ce qui représente 10 % des tombes et en fait un phénomène qui ne peut être fortuit.

Quelques tombes sont signalées par des pierres, posées non loin du plat couvercle, sur le bord de la fosse, comme à Mouliot près des sépultures S 81 et S 82. Aucun chevauchement de tombes n'étant constaté sur aucune nécropole, on en déduit qu'une signalisation en surface avait un caractère quasi-permanent.

### Les fosses charbonneuses

Des fosses remplies de sable, de petits charbons de bois, de cendres et parfois d'esquilles osseuses brûlées, sont régulièrement mises au jour au sein de l'espace funéraire. Leur couleur noire tranche avec le sédiment environnant. Une distinction peut être opérée entre les fosses charbonneuses en liaison avec une tombe et celles qui ne le sont apparemment pas. Dans de nombreux cas, une fosse charbonneuse, d'un diamètre moyen de 60 cm, se trouve à proximité de la tombe (entre 0,50 m et 2 m), à l'intérieur de l'aire délimitée par les pierres.

Cette proximité a été relevée notamment à Mouliot, à Petit Arguence et à Suisse-Ouest. Dans la fosse, associés à la sépulture, mais bien séparés de la tombe elle-même, ont été déversés les restes du bûcher (fig. 5). À Mouliot, 20 fosses avec charbons et cendres, et 16 lentilles de dimensions réduites plus cendreuse que charbonneuses, apparaissent non associées aux sépultures. Une seule contenait un dépôt osseux quantitativement significatif (S 94 : 137,7 g d'ossements), 10 contenaient quelques grammes voire quelques dizaines de grammes d'esquilles d'os brûlé. Ces fosses ont recueilli elles aussi des résidus de bûchers, mais on pourrait les considérer



Fig. 5. Fosse charbonneuse associée à une tombe : S 7 à Petit Arguence.

11- Maitay 2011.

comme des sépultures, à l'instar de ce qui a été décrit dans des nécropoles du Languedoc-Roussillon<sup>12</sup>. Parmi les autres, certaines renfermaient de minuscules esquilles osseuses ; et d'autres aucun ossement, soit qu'il n'y en ait jamais eu, soit qu'ils aient disparu. Quelques tessons y sont parfois inclus, leur état physique très altéré par suite d'un passage au feu n'en permet pas l'identification.

### Les alignements arciformes en pierres

Les structures les plus ostensibles sont des couronnes ou des alignements arciformes en pierres dont les diamètres théoriques varient de 2,50 m pour les plus petits à 9,50 m pour le plus grand.

À Mouliot, 58 arcs de cercles ont été décomptés. Les alignements de pierres se retrouvent aussi dans la nécropole de Petit Arguence, et dans plusieurs autres du bassin de la Midouze (Birbe, Théné, Loustalet,...). En Aquitaine, ils ont été décrits dans des nécropoles de la basse vallée de la Leyre, notamment Le Martinet et Pas de Pajot à Salles, en Gironde<sup>13</sup>, et le Truc du Bourdiou à Mios<sup>14</sup> ; mais aussi dans la vallée de la Garonne : Fauillet à Lagravière, Lesparre et Les Ribérottes à Barbaste, dans le Lot-et-Garonne<sup>15</sup>. Il ne semble pas toutefois qu'ils constituent une règle générale. D'abord, dans un même cimetière, certaines sépultures peuvent ne pas être dotées d'entourages, bien qu'on ne puisse pas exclure que certaines structures aient été arasées ; d'autre part, il existe des nécropoles totalement dépourvues de tels alignements alors que la pierre est disponible sur un gîte voisin.

Les pierres sont en calcaire coquillier, qui se présente sous forme de blocs le plus souvent plats et irréguliers. Elles sont disposées généralement en pointillé, c'est-à-dire de manière discontinue, et fichées de chant ou verticalement afin que leur partie supérieure soit au même niveau quelles que soient leurs dimensions. Elles étaient manifestement placées de sorte que cette partie supérieure soit visible, et destinées à signaler durablement l'aire sépulcrale.

Ces éléments ne sont pas calibrés. Ainsi, dans la plupart des cas, on ne constate pas d'ordonnement en fonction de la taille. Leurs dimensions sont très variables au sein d'un même alignement, de 0,05 m jusqu'à 0,70 m, avec une moyenne de 0,20 m. Il n'y a pas de choix préférentiel non plus selon la tombe. Parfois, une pierre brûlée, ou un bloc de garluche (grès ferrugineux local) sont intercalés entre les pierres calcaires. Là encore, aucune signification particulière ne semble attachée à la nature de la roche, qui relève plutôt d'un approvisionnement opportuniste selon l'affleurement le plus proche, comme à Lamolle où la garluche est employée majoritairement. Aucune des nécropoles n'étant assise sur une formation rocheuse immédiatement affleurante, les blocs ont donc été transportés depuis un point de prélèvement situé dans un environnement proche. Dans cette partie de l'Aquitaine, les étages calcaires ont été entaillés par les cours d'eau, rendant accessibles les blocs rocheux dans les vallons de rivières voisines, soit à quelques centaines de mètres au maximum.

Cependant, des pierres jointives, voire empilées doivent être signalées à Petit Arguence et à Lamolle. Ici, le soin manifesté pour l'agencement d'entourage implique un investissement particulier, alors même que la sépulture ceinturée ne se démarque pas des autres par son mobilier. Le transport de blocs de grandes dimensions requiert en effet un réel effort mobilisant plusieurs personnes.

À Petit Arguence, un cercle complet entoure les tombes S 9 et S 10, et à Lamolle on peut en discuter pour les tombes S 7 et S 8. À Mouliot, aucun cercle complet n'a été rencontré. L'arc de cercle est-il le vestige résiduel d'une couronne complète dont une portion aurait disparu, par suite de l'érosion ou des travaux agricoles ? C'est l'avis prévalent chez certains auteurs, qui s'appuient sur l'expérience des vallées de l'Aveyron et de la Garonne<sup>16</sup>.

12- Duda 1981 ; Dedet *et al.* 1997.

13- Roger 2002.

14- Peyneau 1926.

15- Beyneix *et al.* 1995.

16- Giraud *et al.* 1994.

Pourtant, plusieurs arguments tenant à l'état de conservation des niveaux archéologiques accréditent l'hypothèse qu'il n'y avait pas toujours de cercles complets à l'origine. Il n'est d'ailleurs pas déraisonnable d'imaginer que symboliquement l'arc de cercle équivalait à une couronne complète.

Dans le même ordre d'idées, on s'est demandé si ces alignements ne marqueraient pas le pétilithe d'un tumulus arasé. Ils ne semblent pas en tout cas avoir pu servir à retenir des terres dans les cas où les dimensions des pierres sont trop réduites pour jouer ce rôle.

La fonction d'entourage de tombe de ces alignements arciformes apparaît évidente dans un certain nombre de cas, quand bien même la sépulture ne serait pas placée au centre du cercle théorique. Mais parfois, bien que la structure nous soit parvenue intacte, l'absence de tombe dans l'aire circonscrite par les pierres conduit à s'interroger sur la possibilité d'une autre fonction. La délimitation d'un espace de circulation ou d'aires "réservées" représente alors une possibilité à envisager. Les alignements sécants pourraient aussi relever de cette catégorie.

### Sépulture en fosse *versus* tumulus ?

Un autre sujet récurrent est celui de l'absence quasi générale de tumulus. C'est Peyneau qui le premier en Gironde dans les années 1920 a distingué les "tombes plates" des tumulus. Ses observations ont été confortées par les fouilles modernes menées par différents chercheurs : en Lot-et-Garonne (région de Tonneins : Fauillet, Lesparre, etc. : fouilles Dautant, Marcadal), en Gironde (Salles : fouilles Roger-Inrap ; fouilles Seigne), dans les Landes (Pouydesseaux : fouilles Maitay-Inrap ; Laglorieuse et autres : fouilles Gellibert, Merlet).

Une petite masse de terre a pu recouvrir la tombe, mais rien n'autorise à penser qu'il y ait eu de véritables tumulus surmontant les sépultures. Au contraire, des considérations relatives au niveau des sépultures par rapport aux entourages de pierres, au degré de conservation du terrain, etc., militent en faveur de l'absence de tertre.

Sur les centaines de tumulus fouillés en Chalosse, dans la plaine landaise et girondine, les tombes sont toujours situées au sein de la masse tumulaire, aucune tombe ne se trouve sous le niveau d'origine présumé du sol, alors même que les fouilles ont permis l'exploration des niveaux sous-jacents. Dans les nécropoles de sépultures en fosse, le sommet de la tombe est inférieur au niveau de base des pierres, lui-même bien sûr inférieur à celui du paléosol. Si des tumulus avaient surmonté ces sépultures en fosses, on aurait donc là des cimetières hors normes avec le cas de figure exceptionnel et systématique de tombes sous le niveau du sol et de tumulus tout aussi systématiquement arasés. Or il y a des nécropoles de tumulus parfaitement conservés dans la région du sable des Landes et des nécropoles de sépultures en fosses et ceci à quelques kilomètres de distance. Les unes et les autres sont sensiblement contemporaines. Ainsi, dans les communes voisines de Sarbazan et Pouydesseaux (Landes), sont connues : une nécropole de 54 petits tumulus bien conservés (Tretze Pouys) et deux nécropoles de sépultures en fosses (Loustalet et Théné). Les trois sont datées du Premier âge du Fer et situées entre trois et quatre kilomètres les unes des autres. Il est vrai que nous ne maîtrisons pas la périodisation fine, et on pourrait penser que la différence de pratiques tient peut-être à une évolution chronologique ou à une différenciation culturelle. Les données de l'ensemble des fouilles ne permettent pas à l'heure actuelle d'apporter de réponse, les pratiques et le mobilier étant apparemment identiques.

Nous sommes ici dans une plaine de sable où les sols sont voués à la forêt. Les labours forestiers actuels qui révèlent les gisements sont la première atteinte profonde du sol, ils ont été précédés d'une coupe rase des pins qui avaient été semés dans les années 1960, sans le moindre travail préalable du sol. Les enquêtes menées pour reconstituer de manière régressive l'histoire des parcelles concernées montrent qu'il n'y a pas eu de culture, au moins depuis 200 ans. En admettant qu'il y ait eu des cultures auparavant, elles n'ont pu causer un arasement total de tant de monticules. Bien entendu, on ne peut occulter les perturbations dues à des phénomènes naturels : érosion, systèmes racinaires des arbres, battages des nappes phréatiques.

Un élément nouveau risque de rendre le débat encore plus complexe. En effet, la fouille menée en 2010 sur le “tumulus A” de la nécropole de Joué à Belin-Beliet accrédite la possibilité d’un dépôt sépulcral de la fin du Premier âge du Fer dans la masse d’un tertre dunaire naturel<sup>17</sup>. Ce dernier acquerrait ainsi le statut de monument funéraire. Dans le contexte particulier de cette région de sables, un troisième type de sépulture pourrait se combiner avec les deux précédents, et rien n’empêche d’imaginer au sein d’un même espace funéraire des tombes en fosses voisinant avec des tombes en tumulus. Si cette observation est confirmée, elle viendrait éclairer rétrospectivement certaines interrogations résultant des écrits de Peyneau.

### Autres structures

- Les bûchers

Les traces des bûchers sont difficilement détectables. Selon des études ethnographiques et expérimentales, les restes osseux et les cendres peuvent être rapidement dispersés par le vent et les épisodes pluvieux lessivant le sol<sup>18</sup>. Dans les nécropoles des Landes de Gascogne, l’emplacement des bûchers n’a pas été repéré. Il n’a été signalé nulle part de rubéfaction du sable sur les parois des fosses.

À Mouliot, deux fosses présentent des dimensions plus importantes que la moyenne ainsi qu’une forme ovale : près de S 123-S 124 (fig. 6) et FO AX 32, sans que leur contenu diffère pour autant de celui des autres fosses. Pour ces deux fosses, on s’est demandé s’il ne s’agissait pas de bûchers.

- Des zones vides

À Mouliot, le cimetière comporte une zone vide de tout vestige de 850 m<sup>2</sup>. Pourtant, les considérations pédologiques n’expliquent pas la non-utilisation de cet espace où le sédiment est meuble et facilement excavable.

Une explication plausible est que cette zone était arborée à l’époque et que ce boisement était respecté pour le choix de l’emplacement des tombes. Elle participait en quelque sorte de l’aménagement paysager du cimetière, entrant dans la mise en scène des lieux. Ce n’est qu’une hypothèse, un éventuel paléo-boisement n’étant pas attesté. Ou bien cette zone demeurait inoccupée, car réservée à un usage cérémoniel.

- Des structures périphériques

Dans deux cas, des structures rencontrées en périphérie de l’espace sépulcral posent question. À Mouliot, sur un locus situé à 80 m du cimetière, a été fouillée une nappe de vestiges de 20 m<sup>2</sup> comprenant une sole foyère démantelée et des vases de stockage, évoquant une ambiance domestique. L’analogie avec les vestiges rencontrés sur les habitats protohistoriques de la région incite à y voir les restes d’une modeste habitation<sup>19</sup>. La banalité du mobilier ne permet pas d’assurer de manière certaine une relation avec le cimetière.

En revanche, la structure de pierres de Petit Arguence (fig. 7) possède un caractère monumental qui la singularise dans le contexte régional. Elle se présente comme une murette courbe, partiellement éboulée, faite de pierres entassées sans appareillage, mesurant 8 m de longueur, 0,60 m de large à la base et 0,40 m au sommet, pour 0,70 m de hauteur restituée. Avec une sole en terre cuite disloquée à côté et une cinquantaine de tessons très dégradés et peu caractéristiques de vases à provisions protohistoriques (NMI = 6). Elle n’est pas sans rappeler les “bornes”, “murettes souterraines” et “enceintes de pierres” décrites jadis au Truc du Bourdiou à Mios<sup>20</sup>. À Barbaste, dans le Lot-et-Garonne, “des murets de pierres superposées” et “la juxtaposition de très gros blocs”

---

17- Bilbao 2011b.

18- McKinley 1997.

19- Gellibert & Merlet 2007, 88-90.

20- Peyneau 1926, 93-94.



Fig. 6. Mouliot. Grande fosse charbonneuse près des sépultures S 123 et S 124.

**a.** Vue en plan ; **b.** Vue en coupe.

La fosse, de forme ovale, mesure 0,80 m de largeur pour 1,20 m de longueur. Elle renferme des charbons de bois, de rares esquilles osseuses et quelques petits tessons altérés non identifiables. Son sommet est à  $-0,35$  m sous la surface actuelle du sol, sa profondeur est de 0,25 m. Les sépultures S 123 et S 124 se trouvent respectivement à l'ouest et au nord-ouest.

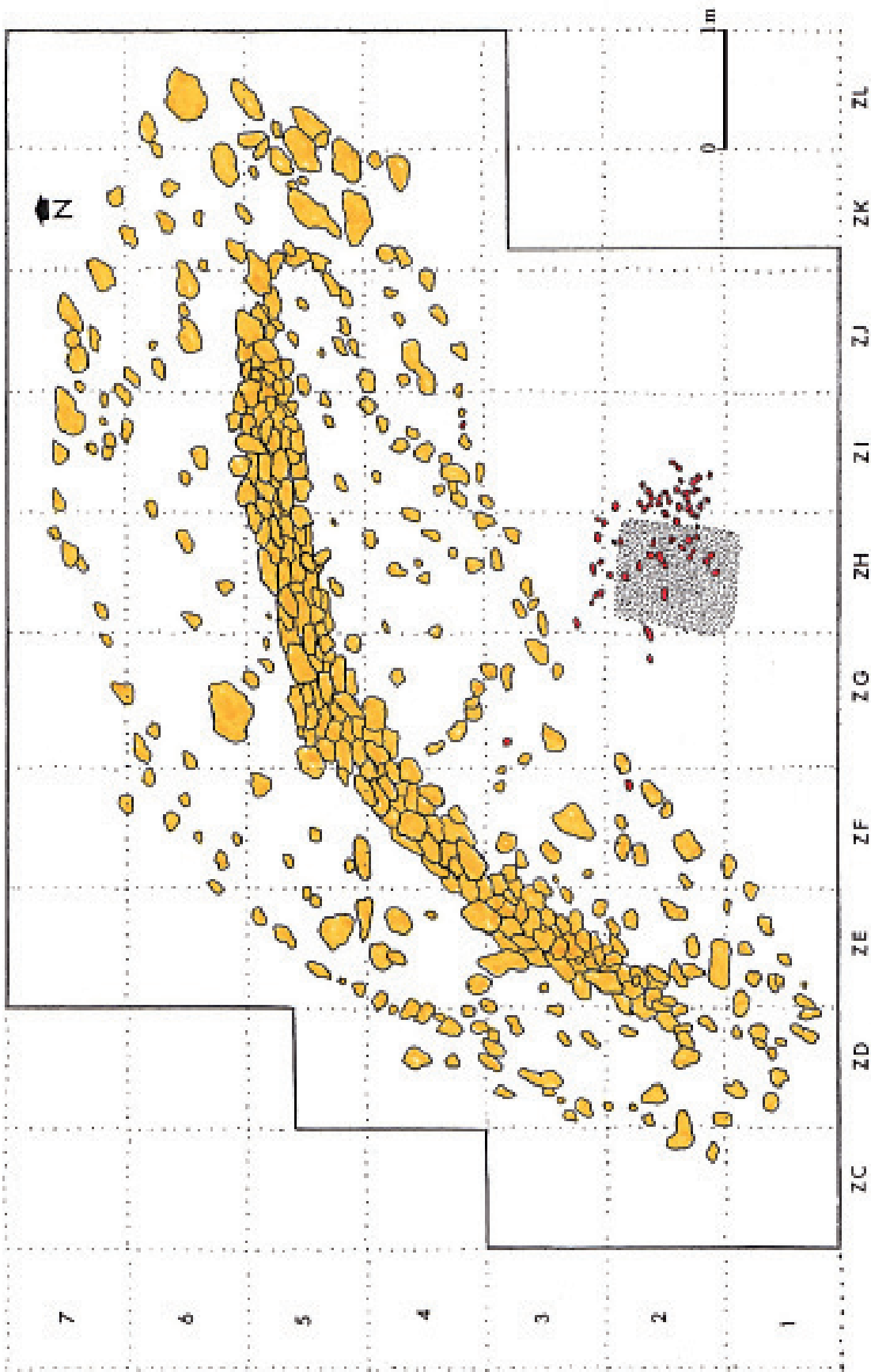


Fig. 7. Relevé en plan de la structure bâtie en pierres de Petit Arguence au niveau  $-0,30$  m. En jaune : pierres calcaires ; en rouge : tessons de céramique ; en pointillé : sole en terre cuite.

ont été mentionnés mais ils s'inscrivent apparemment dans des entourages de tombes<sup>21</sup>, tout comme des éléments assez comparables signalés au Martinet à Salles en Gironde<sup>22</sup>.

Plusieurs propositions peuvent être avancées concernant sa fonction : celles d'une maison ou d'une bergerie ne sont pas convaincantes, celles d'un monument funéraire ou d'une construction à vocation culturelle ou cérémonielle en relation avec le cimetière, ne peuvent être validées faute de termes de comparaison pertinents<sup>23</sup>.

## QUELQUES DONNÉES ARCHÉO-ANTHROPOLOGIQUES

Sur l'ensemble des nécropoles, la crémation est le seul mode de traitement du corps identifié.

Les ossements humains des nécropoles landaises ont pu être étudiés pour trois nécropoles principales, celle de Lamolle, celle de Mouliot et celle de Petit Arguence.

D'une manière générale, la conservation de ces dépôts n'est pas très bonne et les lots osseux sont rarement intacts en raison de la présence de réseaux racinaires importants et d'un sédiment sableux peu propice au maintien de la cohésion des amas osseux. Ainsi à Mouliot sur 140 sépultures fouillées, 50 lots étaient intacts pour 75 conservés ; à Petit Arguence, sur 20 tombes fouillées 13 comportent des éléments osseux et 5 sont intacts ; enfin à Lamolle, sur 18 sépultures fouillées, 12 dépôts étaient présents dont 9 intacts.

Pour les trois ensembles, les ossements sont très majoritairement de coloration blanche à gris clair avec des déformations importantes, ce qui témoigne d'une crémation plutôt intense<sup>24</sup>. Les ossements contenus dans les



Fig. 8. Premier niveau de décapage du vase ossuaire de la sépulture S 1 de Petit Arguence.

21- Beyneix *et al.* 1995.

22- Lesca-Seigne 1983.

23- Gellibert 2008.

24- Bonucci & Graziani 1975 ; Shipman *et al.* 1984 ; Lenorzer 2009, 70-74.





Fig. 9. La sépulture S 78 de Mouliot. Le dépôt osseux avec charbons de bois est directement surmonté par un plat couvercle.

Pour ce premier exemple, il est difficile de savoir si la tombe était délibérément double ou bien si les quelques restes de l'individu plus jeune ont été recueillis "par erreur" sur un bûcher dont l'usage aurait été répété. Dans le deuxième cas, la faible masse osseuse retrouvée dans l'un des ossuaires et l'absence de doublet empêche de conclure. On notera que dans le vase nord qui contenait peu d'ossements, ceux-ci semblent avoir été sélectionnés pour leur coloration blanche uniforme, ce qui n'est pas le cas pour le vase sud.

Enfin, en ce qui concerne la composition par classes d'âges, on peut constater que des enfants sont bien attestés dans les nécropoles, notamment à Mouliot et à Lamolle. S'ils semblent avoir été répartis aléatoirement dans toute la nécropole de Mouliot, ils pourraient avoir fait l'objet de regroupements "familiaux" ou d'une zone dédiée aux enfants à Lamolle, notamment pour ce qui concerne les sépultures S 7, S 8 et S 9, dont les cercles ou arcs de cercles de pierres s'interpénètrent. Il est problématique d'aller plus avant dans l'interprétation, dans la mesure où l'âge du sujet de la tombe S 7 à laquelle les deux autres pourraient avoir été accolées est celle d'un sujet d'âge indéterminé.

vases ossuaires sont le plus souvent exempts de résidus cendreux, bien qu'ils soient très présents parmi les restes osseux déposés dans les fosses sépulcrales. On peut donc supposer que les ossements des vases ont été plus spécifiquement sélectionnés. Malgré tout, pour les quelques vases ossuaires dont les amas osseux intacts ont pu être fouillés, aucune organisation spécifique ou anatomique n'a pu être mise en évidence (fig. 8).

Par ailleurs, l'emploi de contenants en matière périssable en tant qu'ossuaire est tout à fait envisageable dans plusieurs cas, comme l'illustre la tombe 79 de Mouliot où un plat couvercle surmonte un dépôt osseux bien circonscrit mais sans vase ossuaire (fig. 9), ou encore dans les structures où aucune céramique n'est attestée. Dans la nécropole de Lamolle, ce type de sépulture concerne des enfants, ceux des tombes S 8 et S 9, comme des sujets adultes, alors que pour la tombe S 14 d'un enfant âgé de 6 à 12 ans, les ossements ont été déposés dans un vase ossuaire fermé par un couvercle.

A priori la quasi-totalité des tombes étaient individuelles, mais la très faible masse osseuse déposée dans bon nombre de cas ne permet pas d'en être assuré. Des doutes quant au nombre minimum d'individus par tombe persistent pour les sépultures 114 et 105 de Mouliot. Cette dernière contenait deux vases ossuaires placés côte à côte. Dans la tombe 114, la plupart des restes osseux sont ceux d'un sujet de taille adulte ou adulte assez robuste, alors que quelques grammes appartiennent à un défunt âgé de 1 à 7 ans, identifié par des restes dentaires et des éléments de diaphyse des os longs des membres.

## LE MOBILIER CÉRAMIQUE

### Un corpus fourni mais d'une grande variété

Pour les 265 tombes fouillées et étudiées, le corpus est riche de plus de 600 vases. Un travail de recensement et de sériation a été entrepris, mais au-delà des traits communs au Premier âge du Fer, la diversité des formes et des décors est telle que l'établissement d'une typo-chronologie s'avère malaisé. D'abord, la reconnaissance de l'ultime étape du Bronze final et du passage au Premier âge du Fer est loin d'être acquise. Ensuite, chaque nouvelle opération rend plus complexe l'indispensable effort de comparaison. Les principaux traits morphologiques et ornementaux sont en accord avec les grandes tendances connues dans le Sud-Ouest. À la phase ancienne (VIII<sup>e</sup> - VII<sup>e</sup> s.), dominent les vases globulaires à col haut éversé, les coupes larges à pied annulaire, les carènes basses. La phase moyenne voit les profils s'élaner, la carène s'élever, le col se redresser. À la phase finale apparaissent des vases globulaires sans col, souvent avec un haut pied creux, des décors composites de cannelures en sens contrarié avec des godrons, des cupules multiples. Actuellement, les phases ancienne et moyenne sont mieux représentées que la phase récente pour laquelle on ne connaît qu'un site nouveau, celui de Joué<sup>25</sup>.

Faute de mobilier métallique, on se tourne vers les associations de vases dans une même tombe pour tenter de démêler l'écheveau. Or, au vu de ces associations précisément, les phasages régionaux élaborés il y a une trentaine d'années pour le Sud-Ouest<sup>26</sup> n'apparaissent pas totalement fiables et nécessiteront sans doute une révision. Bon nombre de formes et de décors considérés comme des marqueurs pertinents s'avèrent être restés en faveur sur une plus grande durée qu'envisagé initialement. On pense ici, entre autres, aux vases à forme globulaire ou cylindrique haute, ou aux décors de cannelures superposées ou de cupules multiples.

Le recours aux sériations entreprises dans les régions voisines, en particulier en Aquitaine septentrionale ou en Midi-Pyrénées<sup>27</sup>, n'offre pas non plus de termes de comparaison parfaitement satisfaisants.

Concernant les grandes tendances, les formes moyennes ou basses, à large embouchure, seraient plutôt dominantes dans le bassin de la Midouze. La présence à Mouliot de vases à anses tendrait à évoquer des relations avec le sud de l'Aquitaine : Tursan, Pont-Long, plateaux de Ger et de Lannemezan. Ce n'est pas le cas en revanche dans la vallée de la Leyre, tournée plutôt vers le Bassin d'Arcachon, dans la logique de la géographie. Mais encore une fois, le décalage chronologique biaise peut-être l'appréciation.

En fait, si les modes et les styles se sont propagés, tout se passe comme si dans chaque nécropole s'affirmait une identité locale.

### Le décor à la cordelette

D'une manière générale, peu de vases sont décorés. Les motifs ornementaux les plus fréquents sont les cannelures superposées, souvent peu marquées, doubles ou multiples. Viennent ensuite les impressions à la cordelette, les cupules alignées ou groupées, les incisions en ligne, les cercles concentriques. Ces dessins peuvent se combiner sur le même récipient. Indiquons qu'un petit nombre de vases porte des traces de peinture rouge et noire.

Quelques particularités régionales se dessinent progressivement. C'est le cas du décor imprimé à l'aide d'une cordelette ou d'une molette, et plus spécifiquement du motif de chevrons ou lignes brisées encadrés par des lignes continues (fig. 10). Il est présent sur cinq nécropoles, tant dans le bassin de la Midouze qu'en moyenne vallée de la Leyre, ou près de Mimizan, alors qu'il est nettement moins répandu en Aquitaine méridionale ou

25- Bilbao 2001b.

26- Marcadal 1974 ; Mohen 1980.

27- Giraud *et al.* 2003 ; Béhague 2007 ; Escudé-Quillet 2007.

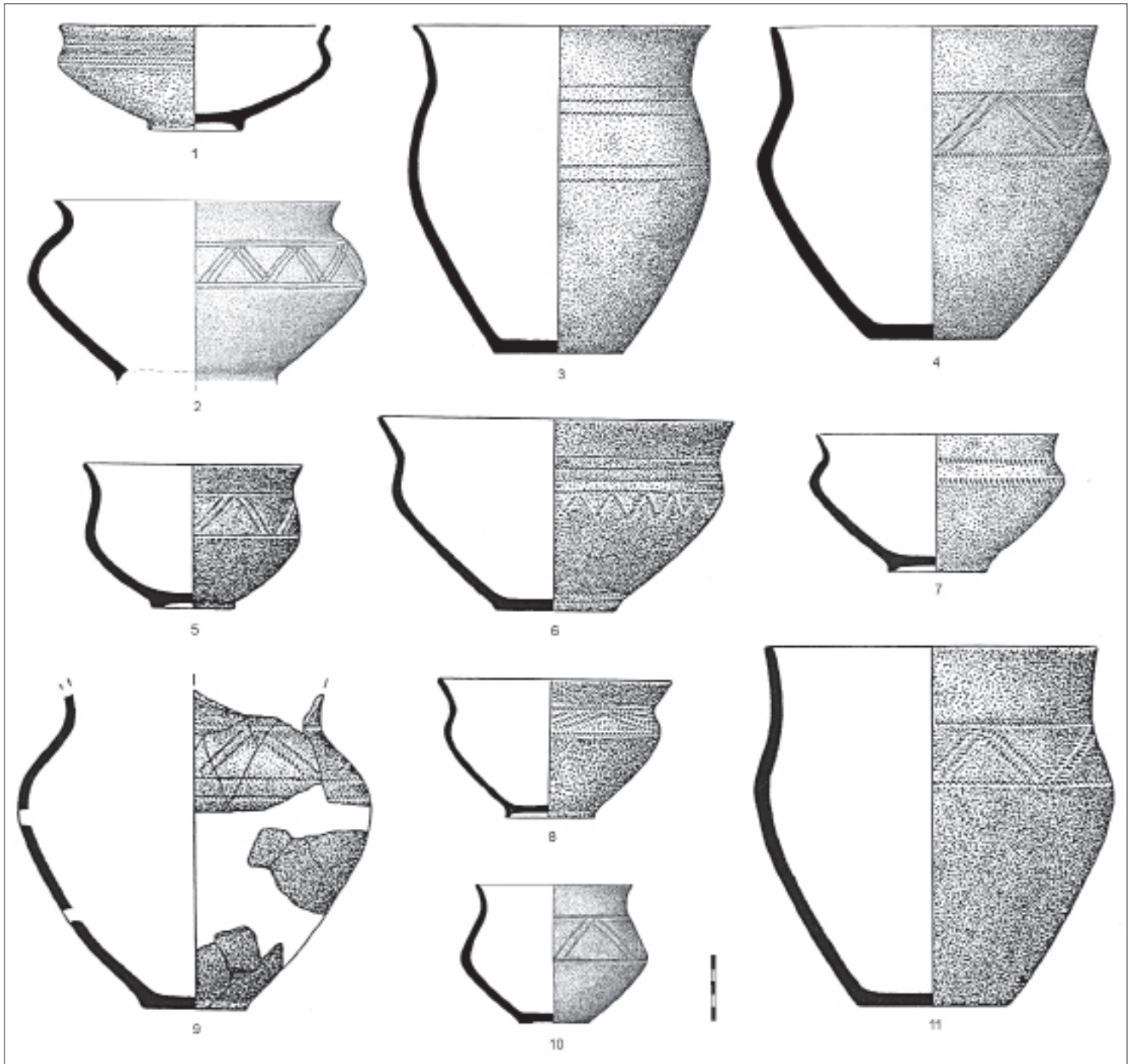


Fig. 10. Exemples de vases portant un décor à la cordelette.

1. Petit Arguence, S 14 ; 2. Moulin de Papin ; 3. Mouliot, S 2 ; 4. Mouliot, S 4 ; 5. Mouliot, S 14 ; 6. Mouliot, S 39 ; 7. Petit Arguence, S 11 ; 8. Mouliot, S 6 ; 9. Mouliot, S 92 ; 10. Mouliot, S 5 ; 11. Mouliot, S 32.

dans la vallée de la Garonne. À Mouliot, les vases ornés à la cordelette sont groupés dans la partie nord de la nécropole, leurs formes les rattachent plutôt à une phase initiale de la période (VIII<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> s.) : “saladiers”, vases à panse globulaire et col ouvert.

## CONCLUSION

Les fenêtres plus ou moins étendues ouvertes ces dernières années dans l’immense massif forestier des Landes de Gascogne ont mis au jour une vingtaine de nécropoles du Premier âge du Fer, révélant un potentiel scientifique insoupçonné. Les circonstances n’ont pas toujours permis d’appréhender une superficie suffisante pour aborder leur organisation, mais la masse documentaire apportée permet d’ores et déjà d’entrevoir les lignes de recherche qui devront guider les travaux à venir.

La fouille de Lamolle, même si des hésitations subsistent sur son attribution culturelle (Bronze final IIIb-IIIa ou IIIb) permet de faire remonter au X<sup>e</sup> s. la généralisation régionale de l’incinération avec dépôt secondaire en fosse. Des constantes se détachent des travaux récents et une standardisation très marquée des pratiques est observée depuis le sud-Bordelais jusqu’à l’Adour et de l’Océan à la Garonne. Les populations se conforment à des conventions adoptées par tous : incinération des défunts, ossements placés dans un vase recouvert d’un plat renversé et placé dans une fosse, tombe parfois entourée de pierres, et apparemment non surmontée d’un tumulus.

Il reste à replacer les nouvelles découvertes, disséminées dans tout le triangle du sable des Landes, au sein de l’Aquitaine et des grands ensembles funéraires qui y sont connus (Chalosse-Tursan, Pont-Long, plateau de Ger et Lannemezan, Bazadais, région d’Arcachon, vallée de la Garonne). Il sera peut-être alors possible de discerner des aires culturelles, des influences réciproques. La recherche des habitats demeure une ardente préoccupation des chercheurs, car elle est de nature à éclairer la lecture des nécropoles<sup>28</sup>. On sait en effet que le modèle économique dominant pour la région, celui du pastoralisme transhumant, n’explique pas vraiment l’occupation des sols qui émerge peu à peu<sup>29</sup>.

La poursuite des prospections forestières et les grands aménagements à venir comme la future ligne à grande vitesse (LGV) Bordeaux-Espagne, devraient enrichir la documentation et préciser les particularités régionales.

---

28- Bagan 2007.

29- Merlet 2007a.

## Bibliographie

- Bagan, G. (2007) : "L'habitat dispersé protohistorique dans le Midi de la France entre le VI<sup>e</sup> s. et le III<sup>e</sup> s. avant J.-C.", *Histoire des Sociétés Rurales*, 27, 7-36.
- Barrouquère, H., J.-C. Merlet et D. Vignaud (2004) : "Prospections et sondages dans quatre communes du Brassens (Landes)", *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 23, 157-171.
- Béhague, B. (2007) : "Le premier âge du Fer dans la moyenne et basse vallée de la Garonne (800-400 a.C.). État de la documentation", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 93-123.
- Beyneix, A., A. Dautant et Y. Marcadal (1995). *Fauillet-Lagravière. Une nécropole à incinération protohistorique en Agenais*, Préhistoire Quercynoise Suppl. 1.
- Bilbao, M. (2011a) : "Les pratiques funéraires à l'âge du Fer dans la vallée de la Leyre", in : Merlet & Bost, dir. 2011, 149-156.
- (2011b) : "Le tumulus A de la nécropole de Joué (Belin-Beliet, Gironde)", *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 29, 71-83.
- Bonucci, E. et G. Graziani (1975) : "Comparative thermogravimetric, x-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age", *Atti della R. Accademia dei Lincei. Rendiconti della Classe di scienze fisiche, matematiche e naturali*, série 8, 59, 5, 517-532.
- Dedet, B., E. Mathieu et L. Sauvage (1997) : "L'espace cultuel et funéraire du premier âge du Fer de Vestric en Languedoc", *BSPF*, 94, 581-608.
- Duday, H. (1981) : "Étude des restes osseux provenant de la nécropole de 'Las Peyros' à Couffoulens (Aude)", *RAN*, 14, 54-70.
- Escudé-Quillet, J.-M. (2007) : "Pour une chronologie de l'âge du Fer de l'Aquitaine méridionale (VI<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. a.C.) : étude chronotopographique du tumulus A.61.1 (Ibos, Hautes-Pyrénées)", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 93-123.
- Gellibert, B. (2008) : "La nécropole à incinération de Petit Arguence à Mazerolles (Landes). Étude préliminaire", *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 27, 139-156.
- Gellibert, B., S. Lenorzer, J.-C. Merlet, D. Vignaud et M. Biron (2010) : *Lamolle, commune de Cère, Landes. Une nécropole à incinération du Bronze final dans les Landes*, rapport de diagnostic-évaluation, SRA d'Aquitaine, Bordeaux.
- Gellibert, B. et J.-C. Merlet (2007) : "Présentation préliminaire de la nécropole du Premier âge du Fer de Mouliot (Laglorieuse, Landes)", in : Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 75-92.
- Giraud, J.-P., A. Beyneix, E. Ladier et Y. Marcadal. (1994) : "Les sépultures de plaine de l'Aquitaine : tumulus et tombes plates", in : *L'âge du Fer en Europe occidentale, Actes du XV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Agen, 1992, Aquitania*, 12, 12-138, Bordeaux.
- Giraud, J.-P., F. Pons et T. Janin, dir. (2003) : *Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn). Le Causse, Gourjade, Le Martinet*, DAF 94, Paris, (3 vol.).
- Gomez de Soto, J., dir. (2007) : *La notion de mobilité dans les sociétés préhistoriques, Actes du 130<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, La Rochelle, 2005*, Paris.
- Lenorzer, S. (2008) : "Approche anthropologique des sépultures de la nécropole de Petit Arguence à Mazerolles (Landes)", *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 27, 157-168.
- (2009) : *La crémation dans les sociétés protohistoriques du Sud de la France*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne 25, Lattes.
- Lesca-Seigne, A. (1983) : "Fouille à Salles, Le Martinet", *Archéologie en Aquitaine*, 2, 60-62.
- Maitay, C. (2011) : "La nécropole protohistorique de Loustalet à Pouydesseaux (Landes). Un exemple de pratiques funéraires du premier âge du Fer en Aquitaine", *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 29, 85-91.
- Marcadal, Y. (1974) : "La céramique du premier âge du Fer en Aquitaine", *Revue historique et archéologie du Libournais*, 152, 43-63.
- McKinley, J. I. (1997) : "Bronze Age 'Barrows' and funerary Rites and Rituals of Cremation", *Proceedings of the Prehistoric Society*, 63, 129-145.
- Merlet, J.-C. (2007a) : "La place du pastoralisme transhumant dans l'économie des populations du sud de l'Aquitaine aux âges du Bronze et du Fer : dogme ou réalité ?", in : Gomez de Soto, dir. 2007, 69-78.
- (2007b) : "Un exemple d'archéologie du territoire : le PCR Lagunes des Landes de Gascogne. Anthropisation des milieux humides de la Grande Lande (2004-2007)", *Aquitania*, 23, 323-328.
- Merlet, J.-C. et J.-P. Bost, dir. (2011) : *De la lagune à l'airial. Le peuplement de la Grande-Lande*, coéd. Aquitania Suppl. 24/ Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes, Bordeaux.
- Mohen, J.-P. (1980) : *L'âge du Fer en Aquitaine*, Soc. Préhistorique Française Mémoire 14, Paris.
- Peyneau, B. (1926) : *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux.
- Roger, J. (2002) : "Nouvelles données sur la nécropole protohistorique du Pas de Pajot à Salles", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 93, 57-62.
- Roussot-Larroque, J. et R. Bruzat (2011) : "Nécropole à incinération du premier âge du Fer de Pignotte et indices du Bronze moyen à Biganon (commune de Moustey, Landes)", in : Merlet & Bost, dir. 2011, 157-192.
- Shipman P., G. Foster et M. Schoeninger (1984) : "Burnt Bones and Teeth : an Experimental Study of Color, Morphology, Crystal Structure and Shrinkage", *Journal of Archaeological Science*, 11, 307-325.
- Vaginay M. et L. Izac-Imbert, dir. (2007) : *L'âge du Fer dans le Sud-Ouest de la France*, Aquitania Suppl. 14, Bordeaux.